

LETTRE D'INFORMATION

ÉDITO

La commune continue d'accueillir de nouveaux habitants. Pourtant son avenir, comme celui de nombreux territoires ruraux est singulièrement assombri par la crise économique et budgétaire actuelle. La réduction des dotations et des aides nous obligent à financer par les ressources locales, une part de plus en plus importante de nos investissements.

L'arrivée de nouvelles familles qui aspirent à plus d'espace se traduit par une surreprésentation de la classe ouvrière et des classes moyennes. C'est un atout au développement. Mais ce sont elles qui subissent le plus fortement la cherté de la vie, en particulier la hausse du coût de l'énergie.

Mais vivre à la campagne est un choix.

Chacun doit se mobiliser pour préserver l'agrément de notre territoire et de ses paysages, aider les initiatives individuelles, encourager l'accès à la culture et participer à la vie associative.

Aux élus d'être innovants et combatifs pour améliorer encore l'accès aux services essentiels : petite enfance, accès aux soins, services à la personne (familles, personnes âgées), sécurité publique, très haut débit qui deviendra très vite un vecteur de développement et rendra moins sensible au problème de mobilité.

Au cœur des territoires ruraux qui participent à l'équilibre de la société, la commune joue un rôle primordial tout en acceptant la mutualisation des moyens humains et le développement de l'intercommunalité.

Le Maire - Pierre PRADE

Contrat communal d'aménagement de bourg : zoom sur l'avancement des travaux

Tranche 1 : Route de VENDAT RD27 : du Cognet au carrefour des Morelles

Qui intervient sur le chantier ?

- INTERVIA ETUDES (groupe Merlin) : bureau d'études, suivi des travaux.
- EIFPAGE : travaux de terrassement et de voirie.
- SDE 03 et VIGILEC : travaux relatifs aux réseaux d'électricité et de communication et à l'éclairage public.

Pour quels travaux ?

- Canalisation des eaux pluviales par busage des fossés : **FAIT**
- Enfouissement des réseaux (électricité, téléphone) : **EN COURS**
- Eclairage public avec pose de nouveaux candélabres : **EN COURS**
- Cheminement du côté nord de la route (pose de bordures en ciment, regards, avaloirs) + aménagement d'un trottoir en revêtement bi-couche : **REPRISE DES TRAVAUX EN JUIN**. Côté sud, du carrefour des Morelles jusqu'au chemin de la Forêt : bordures + accotement nivelé avec de la terre végétale puis engazonné : **À FAIRE**
- Réalisation d'un nouveau carrefour, rue de la Forêt : **À FAIRE**
- Dépose des anciens poteaux et lignes aériennes : **À FAIRE**
- Réalisation des mises à niveau de la chaussée, de plateaux surélevés, du revêtement final et mise en place de la signalisation : **À FAIRE**



Tranche 2 : du carrefour des Morelles au rond-point du Bourg

- Avril 2013 : décision du conseil municipal de réaliser la tranche 2.
- Enfouissement des réseaux et pose de nouveaux candélabres dès la fin des travaux de la tranche 1.
- Préparation d'un avant-projet détaillé par le bureau d'études qui pourrait comprendre : un plateau surélevé, un espace partagé (de l'entrée de la salle polyvalente au rond-point), un aménagement du parvis de la salle polyvalente et d'un parking.

Le conseil municipal souhaite que tous ces aménagements soient terminés à la fin de l'année 2013.

Signalisations routières

- À l'intersection de la rue de la Chaume bénite et de la route de Broût-Vernet : remplacement du panneau « STOP » par un panneau « CÉDEZ LE PASSAGE ».
- À l'intersection de la rue des Morelles et de la rue du Bourg : mise en place d'un panneau « STOP ».

VOS JARDINS MIS À L'HONNEUR !

Vous connaissez le principe ? Il est simple !

1. Vous aimez fleurir et apporter un soin tout particulier à votre jardin.
2. Nous parcourons plusieurs fois les quartiers de la commune entre juin et septembre et découvrons vos qualités de jardinier.
3. Vous recevez une récompense au cours de la cérémonie des vœux du maire.

Bel été à tous !



Réforme des rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires⁽¹⁾ seront mis en œuvre à la rentrée 2014 en raison des nombreuses incertitudes concernant l'encadrement des temps d'activités périscolaires et leur financement. La concertation menée avec l'équipe enseignante du RPI et des délégués du SIVOS a débouché sur la demande de report de la réforme.

⁽¹⁾ Principes : 24 h sur 9 demi-journées, 5 h 30 d'enseignement maximum par jour, 3 h 30 maximum par demi-journée, 1 h 30 min de pause méridienne. Activités pédagogiques complémentaires (aide aux élèves en difficultés) et temps d'activités périscolaires (intervenant dans les domaines sportif, culturel...).

Travaux d'assainissement



En prévision des constructions ou possibilités de construction de maisons individuelles, le conseil municipal a décidé une extension du réseau d'assainissement collectif rue des Marquets et au lieu-dit Le Tetou. Un dossier de demande d'aides a été déposé auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau. La réalisation des travaux est prévue au cours du 3^{ème} trimestre.

Location du court de tennis

Vous n'êtes pas adhérent au Club et vous souhaitez jouer au tennis ?



Vous pouvez contacter Céline BRETEAU

04.70.90.58.37

06.14.92.00.99

Tarif horaire : 5 €

Travaux de voirie

- Réfection du revêtement : rue des Rases (V.C. 203), 130 m et rue de la Forêt (V.C. 23), 230 m.
- Création de la voirie, chemin des Rases sur 60 m.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE.



Autoroute A719 GANNAT-VICHY

Le projet de construction de l'autoroute A719 reliant Gannat à Vichy a été reconnu d'utilité publique le 16 novembre 2011.

Sur notre commune, son tracé passe au Courtioux où les anciens bâtiments ont été entièrement démolis. Pendant la période des travaux, **la D 222 est interdite à la circulation entre Saint-Pont et Espinasse Vozelle jusqu'à fin janvier 2014.**

En revanche, le chemin du Courtioux (VC n° 33) parallèle à la D 222, reste ouvert, en particulier pour les véhicules de secours, permettant ainsi la liaison entre Saint-Pont et Espinasse Vozelle. À la fin du chantier il franchira l'A719, en passage supérieur, selon un tracé légèrement différent mais avec une capacité de circulation équivalente à celle d'aujourd'hui.

Le tri à votre porte

Le Conseil municipal, la Communauté de communes de Gannat et le SICTOM Sud-Allier vous facilitent le tri... Aussi, à partir de septembre 2013, **la collecte des déchets ménagers recyclables se fera devant chez vous**, dans un bac jaune, toutes les 3 semaines.

La collecte des ordures ménagères restera au jour habituel et les points tri seront conservés, notamment pour le verre. Dans les prochains jours, vous allez recevoir une lettre d'information du SICTOM Sud-Allier vous présentant la nouvelle organisation.

Enfin, des ambassadeurs du tri viendront à votre rencontre durant tout l'été pour vous accompagner et répondre à vos questions.

+ d'infos sur www.sictomsudallier.fr



AGENDA

- 15 juin** Fête des écoles du RPI à Escurolles à 14 h
- 23 juin** Passage du rallye champêtre, organisé par le Comité de gestion des œuvres sociales de Saint-Germain-des-Fossés (arrêt sur la place de l'église)
- 30 juin** Brocante organisée par le Tennis Club de Saint-Pont au profit de l'école de tennis

- 14 juillet** Fête nationale
14 h : concours de pétanque à la salle polyvalente
22 h : feu d'artifice et verre de l'amitié dans le parc du Château
- 17 août** Balade Alain BORNE rythmée par les mots du poète, autour du thème central de l'amour
Départ : église de Saint-Pont à 9 h, 6 km, 3 h 30
Réservation OT Gannat 04 70 90 17 78

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Médecin d'astreinte (dimanches, jours fériés et nuits) : 04 70 48 57 87

Directeur de la publication : Pierre PRADE - IPNS